BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1597

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

813 159 563 RCS Paris.
AC2M.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 171, rue de la Convention, 75015 Paris.
Précédent propriétaire : 813 159 563 RCS Paris. **AC2M.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : DPMJ Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 30 rue de Varenne 75007 Paris Capital : 20000.00 EUR Numéro unique d'identification : 532636487 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : AC2M Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 171 rue de la Convention 75015 Paris Capital : 5000.00 EUR Numéro unique d'identification : 813159563 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 328303.00 EUR - passif de 440244.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La parité de fusion a été déterminée par référence au valorisation respectives de DPMJ et AC2M. Les valeurs réelles ont été calculées selon une approche agréée entre les associés. Au résultat de ces évaluations, la parité d'échange retenue est de 1 action de AC2M pour 2,01 parts de DPMJ. Le montant prévu de la prime de fusion : Conformément aux dispositions de l'article L 236-3 II du Code de commerce il ne sera pas procédé à la rémunération de DPMJ au titre des actions détenues par cette dernière dans la société AC2M, soit 325 actions. Conte tenu de la fusion-renonciation visée ci-dessus les 500 actions composant le capital social de AC2M à la Date de Réalisation devraient être rémunérées par une augmentation de capital social de DPMJ en appliquant le rapport d'échange d'une action AC2M pour 2,01 parts de DPMJ. En conséquence, le montant global de l'augmentation de capital de DPMJ s'élèvera à 3.520 € par la création de 352 parts nouvelles de même valeur nominale de 10 € attribuées à l'actionnaire de AC2M autre que la Société Absorbante. . Date du projet commun de fusion : 20.07.2020. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société DPMJ : 21.07.2020 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société AC2M : 21.07.2020 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..